

Appel à candidatures – cycle 2026/27

Formatrices et formateurs du Volontariat Franco-Allemand

Le Bureau III « Formation professionnelle, Échanges universitaires et Volontariat » de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) recherche des formatrices et de formateurs (apprentissage interculturel et linguistique) pour les cycles de formation 2026/27 du [Volontariat Franco-Allemand](#) (VFA).

Cycles de formations

A partir de septembre 2026, quatorze cycles de formation se dérouleront en partie en parallèle et pourraient être répartis comme suivant (prévisionnel, sous réserve du budget disponible) :

Cycles de 10 mois (septembre 2026-juin 2027)

- 3 cycles secteur scolaire (VFAES I, VFAES II, VFAES III)
- 1 cycle secteur scolaire et enseignement supérieur (VFAES-SUP)
- 1 cycle secteur enseignement supérieur (VFASUP)

Cycle de 6 mois (janvier 2027-juin 2027)

- 1 cycle secteur scolaire (VFA 6 mois)

Cycles de 12 mois (septembre 2026-août 2027)

- 2 cycles secteur social/alternatives (VFA Social B et Social C)
- 3 cycles secteur écologique (VEFA I, VEFA II, VEFA III)
- 1 cycle en collectivité territoriale, secteur social et VFA à l'OFAJ (VFA-T-Social-OFAJ)
- 2 cycles secteur culturel (VFA Culture I et VFA Culture II)

Depuis cette année, un cycle dans le secteur scolaire se déroule sur 6 mois avec un début en janvier 2027. Vous pouvez manifester votre intérêt pour ce cycle au niveau du formulaire de candidature.

**Les modalités pour le projet pilote « VFA 6 mois » se différenciant des autres cycles, nous avons créé une [fiche info](#) spécifique.*

Le nombre exact de groupes de séminaire dépendra du nombre final de volontaires sélectionnés par secteur. En cas d'annulation d'un groupe de séminaire, due par exemple à un nombre insuffisant de volontaires, aucune indemnité ne sera versée par l'OFAJ. Chaque séminaire compte entre 22 et 36 volontaires (soit 11 à 18 tandems franco-allemands).

Le VFA offre une formation commune de 25 jours de séminaire d'accompagnement pédagogique aux volontaires d'Allemagne et de France pour 10 mois de Service Civique dans les secteurs scolaire et de l'enseignement supérieur et de 12 mois dans les autres secteurs. * Sont comprises dans le cycle la formation civique et citoyenne (FCC) et Premiers Secours Citoyen (PSC), obligatoires dans le cadre du Service Civique.

Les séminaires se déroulent alternativement en France et en Allemagne et durent en moyenne 5 à 8 jours (4 blocs de séminaire d'environ une semaine) sur une période de 10 ou de 12 mois. * Les formatrices et formateurs s'engagent à encadrer l'ensemble du cycle de formation (25 jours). La répartition est la suivante :

Paris, 25.02.2026

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

- **Séminaire d'introduction** début septembre
- Premier **séminaire intermédiaire** trois mois plus tard, fin novembre/début décembre
- Deuxième **séminaire intermédiaire** six mois plus tard, en mars/avril
- **Séminaire d'évaluation** et d'aide au projet d'avenir des volontaires, fin juin (secteur scolaire et enseignement supérieur) ou juillet/août (secteur associatif et collectivité territoriale)

Nous attirons votre attention sur le fait que les formations en présentiel peuvent être transformées en formations en ligne ou que certaines réglementations peuvent s'avérer nécessaires lors des formations en présentiel ou lors des voyages de et vers le lieu de séminaire. En candidatant, les formatrices et formateurs s'engagent à se conformer aux règles et mesures en vigueur dans les deux pays lors de l'organisation et de la réalisation de séminaires.

La réunion annuelle du pool des formatrices et formateurs du VFA est prévue du 13 au 15 octobre 2026 (le lieu sera communiqué ultérieurement). La présence des formatrices et formateurs VFA y est recommandée.

Rôle des équipes de formation

L'OFAJ a mis en place avec ses organisations partenaires et ses équipes de formation un référentiel pédagogique précisant les contenus des formations. Sur cette base, les équipes de formation, en accord avec l'OFAJ et les organismes agréés, élaborent le déroulement et le contenu des séminaires et accompagnent les volontaires durant les séminaires. Les contenus doivent tenir compte des exigences des programmes de volontariat internationaux (Service Civique et Internationaler Jugendfreiwilligendienst - IJFD).

Les équipes de formation VFA doivent effectuer :

- la préparation les séminaires, à savoir : l'élaboration du programme ainsi que le développement des contenus et du matériel pédagogique,
- la réalisation et l'animation du séminaire,
- l'accompagnement du groupe de volontaires sur place,
- l'évaluation du séminaire.

Profil recherché

Pour chaque cycle, nous avons besoin de quatre formatrices ou formateurs :

- deux formatrices ou formateurs interculturels (1x allemand, 1x français) maîtrisant les méthodes et contenus du travail interculturel dans les rencontres internationales ([certificat d'animatrice et animateur de rencontres interculturelles de jeunes](#)) ;
- deux formatrices ou formateurs linguistiques (1x allemand, 1x français) ayant suivi une [formation à la méthode d'apprentissage linguistique « Tandem »](#) de l'OFAJ.

Les formatrices et formateurs VFA doivent idéalement disposer :

- de bonnes connaissances en français et en allemand ;
- de bonnes connaissances des dispositifs de volontariat internationaux et de leurs méthodes de formation (en France : Service Civique et notamment la formation civique et citoyenne, en Allemagne : Internationaler Jugendfreiwilligendienst) ;
- d'une expérience dans l'accompagnement de volontaires et dans les processus de dynamique de groupe ;

- d'une expérience interculturelle et de la vie à l'étranger ;
- de bonnes connaissances des structures associatives et de leur mode de fonctionnement en France et en Allemagne.

Il est fortement recommandé de suivre les formations suivantes :

- [Valeurs de la République et Laïcité \(VRL\)](#), niveau 3 (« formation pour acteurs du terrain ») ou niveau 4 (« sensibilisation », mais beaucoup moins de dates proposées) : cette formation est gratuite et proposée partout en France.
- [Premiers Secours en Santé Mentale \(PSSM\)](#) ou équivalent : l'Agence du Service Civique propose également un module gratuit de sensibilisation à la santé mentale et acquisition des attitudes et réflexes à adopter ([exemple d'une ancienne session](#)). Vous pouvez vous inscrire aux sessions suivantes [ici](#).

Même si les formatrices et formateurs candidatent individuellement, les membres de l'équipe de formation travaillent en coopération dans la réalisation de leurs missions. En plus d'une solide pédagogie, l'équipe doit faire preuve d'ouverture d'esprit et de flexibilité.

Conditions financières

Un contrat d'honoraires est signé entre l'OFAJ et les formatrices et formateurs. Le paiement des honoraires se fait après le séminaire sur facture : un numéro de SIRET/Steuernummer dans votre pays de résidence (statut auto-entrepreneur par exemple) est obligatoire pour exercer.

Un cycle de séminaire comprend 25 jours de formation (le jour d'arrivée et de départ sont comptabilisés chacun comme une demi-journée pour les séminaires en présentiel) rémunérés à 270€/jour HT. A cela s'ajoutent par cycle six jours rémunérés pour la préparation/l'évaluation. *

Lors des séminaires en présentiel, les frais de voyage et de séjour pourront être pris en charge (le cadre sera précisé avant le début du cycle). Ces frais ne pourront pas être pris en charge lors de séminaires en ligne.

Candidature

Vous pouvez répondre à cet appel à candidatures **jusqu'au 31 mars 2026** en remplissant ce [formulaire en ligne](#). Merci de joindre uniquement en français votre CV. Si vous avez suivi les formations VRL et PSSM (ou équivalent), merci de les indiquer dans votre CV (susceptible d'être consulté par l'Agence du Service Civique).

En cas de questions sur cet appel à candidatures, nous vous invitons à nous contacter par l'adresse volontariat@ofaj.org.

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org